



15ème législature

| | | |
|--|--|---|
| Question N° : 35598 | De M. Vincent Thiébaut (La République en Marche - Bas-Rhin) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Agriculture et alimentation | | Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire |
| Rubrique > élevage | Tête d'analyse > Stratégie de lutte contre le risque d'antibiorésistance | Analyse > Stratégie de lutte contre le risque d'antibiorésistance. |
| Question publiée au JO le : 19/01/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Vincent Thiébaut interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la stratégie à mettre en œuvre afin de limiter le risque d'antibiorésistance lié à certains modèles agricoles. Depuis plusieurs années, l'OMS avertit sur l'antibiorésistance qui pourrait tuer 10 millions d'humains tous les ans d'ici 2050 sachant qu'aujourd'hui l'antibiorésistance cause déjà 12 500 morts par an en France. Une étude (« Modifications de la résistance aux antibiotiques chez les animaux ») publiée le 20 septembre 2019 mettant en évidence l'augmentation inquiétante des bactéries résistantes aux antibiotiques chez les animaux destinés à la consommation humaine dans les pays en voie de développement inquiète les scientifiques, qui demandent une réponse sanitaire urgente. Dans un contexte où l'industrie ne propose quasiment plus de nouveaux antibiotiques, il est fondamental de préserver les capacités thérapeutiques des molécules actuelles. L'élevage industriel est directement concerné car le confinement des animaux favorise le développement de bactéries multirésistantes. Aujourd'hui, 38 % des antibiotiques consommés en France sont ainsi destinés aux animaux d'élevage. Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation diffuse depuis le mois de novembre 2020 la campagne de communication du plan Ecoantibio 2 qui s'adresse aux éleveurs des différentes filières de productions animales et aux vétérinaires. Cette campagne vise à maintenir la mobilisation des acteurs sur le bon usage des antibiotiques vétérinaires. Afin de limiter plus efficacement l'exposition aux antibiotiques, notamment ceux d'importance critique, et d'acquérir de nouvelles données par le biais de la recherche, il lui demande si le Gouvernement dispose d'un plan d'action ambitieux, interdisciplinaire et intersectoriel.